

Saint-Pierre-en-Port : l'association Saint-Pierre Collectif et Solidaire met en place une mutuelle santé

Publié 07/10/2016

Saint-Pierre-en-Port. Après les achats groupés de fioul, l'association Saint-Pierre Collectif et Solidaire met en place une mutuelle santé.



François Collas, correspondant de l'association Actiom, a présenté le dispositif aux habitants intéressés

Cela fait maintenant un an que la municipalité de Saint-Pierre-en-Port a mis en place une mutuelle de village. Au vu du succès des commandes de fioul groupées, l'association Saint-Pierre Collectif et Solidaire, présidée par Michel Schmitt, s'est penchée sur un nouveau chantier intitulé « Ma mutuelle, ma commune, ma santé ». L'association s'est groupée avec plus de 300 villes comptant quelque 25 000 adhérents afin d'obtenir des prix très attractifs car trop de personnes ne sont pas protégées par une mutuelle.

Un référent local pour vous accompagner

François Collas, correspondant régional de l'association Actiom, est venu présenter ce dispositif aux personnes susceptibles d'être intéressées. L'association Actiom (Actions de mutualisation pour l'amélioration du pouvoir d'achat) est une association qui a pour rôle de représenter et de défendre les intérêts de tous ses adhérents face aux assureurs et mutuelles, afin de négocier et obtenir les meilleures conditions : garanties options, tarifs, services et avantages, partenaires... Avec des offres pour les actifs, des offres pour les seniors et jusqu'à 10 niveaux de garanties, elle trouve la solution qui convient aux besoins et au budget de chacun.

« Parce que bien choisir sa mutuelle peut prendre du temps, vous bénéficiez du conseil personnalisé des conseillers et du référent local pour vous accompagner dans votre démarche (analyse du contrat, conseils, calculs et comparatifs, adhésion, résiliation...). Le but est de favoriser le retour à l'accès aux soins et économiser sur vos cotisations mensuelles », soulignait François Collas qui recevra le public lors de permanences pour une analyse et un conseil personnalisé.

La prochaine permanence est programmée le **lundi 17 octobre** à partir de 13 h 30 dans l'ancien local de l'office de tourisme (près de la mairie).

De même, le site internet macommunemasanté.org peut vous aider à faire des simulations en utilisant l'outil tarificateur.

PRATIQUE

Pour adhérer à l'association : saint.pierre.collectif@gmail.com.

Contact pour un éventuel rendez-vous au 06 02 27 73 62 ou 02 35 29 37 16.